



Lausanne, le 7 janvier 2009  
S. 5/505 – Slj/w

#### Soutien de la Ville de Lausanne au projet EolJoux

La Ville de Lausanne est propriétaire d'un terrain de 279 hectares situé dans la Combe des Amburnex sur la commune du Chenit. A ce titre, elle est membre du Parc naturel jurassien vaudois et s'implique activement, à travers son service des forêts, domaines et vignobles, à la promotion de ce projet environnemental régional.

La Ville de Lausanne mène également depuis de nombreuses années un politique de développement des énergies renouvelables. Elle est, par exemple, un des membres fondateurs de la société RhônEole qui a déjà construit deux éoliennes dans la Vallée du Rhône, à Collonges et à Martigny. Exploitées respectivement depuis décembre 2005 et mai 2008, elles sont les premières d'un grand projet de parc d'éoliennes. Les Services industriels de Lausanne vont proposer une stratégie de développement de nouvelles énergies renouvelables, au premier rang desquelles figurera l'énergie éolienne.

#### Un excellent rendement énergétique

En effet, le rendement de l'investissement énergétique des éoliennes est, après celui de l'énergie hydraulique, le plus intéressant de l'ensemble des types de production fossiles et renouvelables. Ce rendement est le rapport entre la quantité totale d'électricité produite pendant la vie normale d'une installation et la quantité d'énergie requise pour la construire, l'entretenir, l'alimenter en énergie primaire et enfin la démanteler et la recycler. Un système ayant un rendement proche de 1 consomme une quantité d'énergie presque aussi grande que la quantité produite, de sorte qu'il ne devrait jamais être développé. La valeur de ce rendement pour les centrales hydrauliques est proche de 230 en moyenne, alors qu'il vaut 16 pour une centrale nucléaire et entre 6 et 9 pour une centrale photovoltaïque.

Avec une valeur de 60 à 70 pour l'éolienne de Collonges, le rendement de l'investissement énergétique d'une éolienne est très bon. Une éolienne prévue pour une durée d'exploitation de vingt ans produit elle-même en moins de six mois l'énergie nécessaire à sa construction, son entretien, son démantèlement et son recyclage. En comparaison, pour une centrale photovoltaïque ayant la même durée de production, cette période s'étend à près de deux ans.

#### Un impact environnemental limité

Les sites retenus par le projet EolJoux limitent l'impact des éoliennes sur le paysage et sur l'environnement. De surcroît, si cela s'avère nécessaire, la Ville de Lausanne contribuera à d'éventuelles mesures supplémentaires pour la préservation des espèces ornithologiques par la mise à disposition des secteurs appropriés sur son domaine des Amburnex.

#### Des retombées positives

Le projet EolJoux représente également une opportunité d'électrifier la Combe des Amburnex qui compte plusieurs exploitations agricoles et sera dès lors bordée par les éoliennes du Pré-de-Bière et des Grands-Plats. Une électrification complète permettrait de supprimer les génératrices qui fonctionnent au diesel, d'améliorer les conditions d'exploitation des fermes et de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> dans la Combe. Une telle mesure s'insérerait parfaitement dans le cadre de la future charte du Parc naturel régional : réduction des émissions de particules, promotion des énergies renouvelables indigènes pour une utilisation prioritaire locale et amélioration des infrastructures pour l'agriculture. La Ville de Lausanne, par ses Services industriels, a l'expérience et le savoir-faire technique nécessaires pour piloter un projet d'électrification de ce type.

#### Un projet enthousiasmant

En bref, la Ville de Lausanne se réjouit de participer au projet EolJoux qui présente un véritable intérêt énergétique, un impact limité sur le paysage et de bonnes garanties environnementales.

Au nom de la Municipalité

Le syndic :  
Daniel Brélaz

Le secrétaire adjoint  
Christian Zutter



Municipalité de Lausanne

Secrétariat municipal  
place de la Palud 2  
case postale 6904  
CH-1002 Lausanne  
tél. ++41 21 315 22 15  
fax ++41 21 315 20 03  
municipalite@lausanne.ch